

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1142 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances le décret portant attribution de l'indemnité journalière de service aéronautique aux militaires de l'armée de terre en service aux colonies.

n° 1142

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 novembre 1938

Numéro JO
n° 504 du 30/11/1938

Date du numéro
30 novembre 1938

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 29 juin 195 portant attribution de l'indemnité journalière de service aéronautique aux militaires de l'armée de terre en service aux colonies,

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Deschamps